



16.06.2021

Les comptes des Communes de Bagnes et Vollèges approuvés

La spécificité de la fusion des communes de Bagnes et Vollèges implique, qu'à l'heure des comptes, ce soient les autorités de l'unique commune qui approuvent les exercices de ces prédécesseurs. Ainsi, le Conseil municipal en date du 20 avril 2021 et le Conseil général, ce soir (16 juin 2021), ont validé les exercices des anciennes communes aujourd'hui fusionnées. Les résultats des deux comptes communaux sont jugés bons malgré l'année COVID, de quoi voir l'avenir de Val de Bagnes avec sérénité.

Conformément à l'article de l'ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ofinco), la Commune de Bagnes présente un degré d'autofinancement jugé satisfaisant. Les indicateurs de capacité d'autofinancement, de taux d'amortissements ordinaires et de taux de volume de la dette brute sont évalués avec la note maximale (très bon). L'indicateur de l'endettement net par habitant, peu pertinent pour une commune touristique, s'assimile ici à une fortune nette par habitant (CHF 6'224).

Le résultat de l'exercice 2020 de la Commune de Vollèges laisse apparaître une situation saine. En effet, selon l'Ofinco, sur les cinq principaux indicateurs financiers quatre obtiennent une note située entre bien et très bien. Trois obtiennent même la note maximale de 5. Seul l'indicateur relatif au degré d'autofinancement obtient une note insuffisante. Ceci est dû au fait de l'importance des montants investis lors des deux derniers exercices.

Comptes de résultats de Bagnes

Pour son dernier bouclage annuel, la Commune de Bagnes clôt son exercice avec une marge d'autofinancement de près de CHF 34 millions. Avec des revenus supérieurs au budget de CHF 10'564'646 et des charges en baisse significative (CHF 6'640'176) suite aux effets de la pandémie, les comptes présentent une marge d'autofinancement de CHF 33'948'222 (budget : CHF 16'743'400 ; comptes 2019 : CHF 41'566'440) et l'excédent de recettes à CHF 3'605 (budget : excédent de charges de CHF 12'692'500; comptes 2019 : excédent de revenus de CHF 8'902'624).

Comptes de résultats de Vollèges

Pour son dernier bouclage annuel, la Commune de Vollèges clôt son exercice avec une marge d'autofinancement de près de CHF 2 millions. Avec des revenus de CHF 13'936'568 et des charges de CHF 11'945'056, la marge d'autofinancement est supérieure de CHF 561'000 au budget (CHF 1'430'490).

Investissements de Bagnes

Les investissements nets, quant à eux, atteignent la somme de CHF 46'172'055, en réduction de CHF 10'036'995 par rapport au budget. Cette rubrique représente sans doute le point négatif de l'exercice car les objets que vous aviez approuvés en décembre 2019 n'ont malheureusement pas tous pu être réalisés pour des raisons indépendantes de notre

volonté (Centre sportif, acquisition de terrains en zone artisanale, par exemple), nous y reviendrons plus tard. Le tableau suivant récapitule les informations essentielles :

Investissements de Vollèges

Les investissements nets atteignent la somme de CHF 4'333'254, en réduction de CHF 123'546 par rapport au budget (4'456'800).

Dépenses liées à la fusion

Les dépenses liées à la fusion (consultants externes), à charge des deux communes de Bagnes et de Vollèges, atteignent CHF 286'102 (2019 : CHF 77'251). Afin d'éviter tout débat lié à la prise en compte de ces montants, ceux-ci ont été portés en compte-courant et seront pris en charge par la nouvelle Commune Val de Bagnes en 2021.

Aides Covid-19

Pour rappel, le Conseil général de la Commune de Bagnes avait suivi la proposition du Conseil municipal de Bagnes et décidé d'octroyer, en décembre 2020, un crédit extraordinaire de 5 millions de francs pour soutenir, entre autres, les entreprises locales. Au total ce sont 7,3 millions qui sont affectés au soutien des milieux économiques et touristiques. Vollèges, quant à elle, a alloué CHF 242'740 de subventions et aides Covid-19.

Contact

Christophe Maret, Président de Commune, 079 628 24 21